



# PROCES VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 22/11/2023  
Visio-Conférence

## Membres

Marc Touchet (Indre) Président

## Secteur 1

Bertrand Voisin (Calvados) : excusé  
Sébastien Cornec (Maine-et-Loire) : excusé

## Secteur 2

Claude Delforge (Val-d'Oise) : excusé  
Pascal Poidevin (Aisne)

## Secteur 3

Daniel Durand (Côte-d'Or)  
Patrick Leiritz (Haute-Marne)

## Secteur 4

Raymond Fournel (Haute-Loire)  
Edouard Delamotte (Côte-d'Azur)

## Secteur 5

Alexandre Gougard (Gironde) : excusé  
Pierre Micheau (Aude) : excusé

Début : 15h00

### **1. Communications du Président Marc Touchet**

Suite à une interrogation exprimée par le secteur 1, le président Marc TOUCHET rappelle les conditions de participation financière de l'ANPDF auprès des Districts organisateurs des réunions de secteur :

La participation est de 55€ par membres actifs du secteur concerné (basé sur la saison n-1), moyennant un justificatif pour notre comptabilité (facture de restaurant, hébergement...).

Il demande à Raymond Fournel de bien vouloir régulariser les paiements auprès des districts concernés.

### **2. Adhésions 2023/2024**

Raymond Fournel fait le point sur les adhésions par secteur, et rappelle la date butoir statutaire du 31 décembre.

Il est demandé à Brendan Barrau de relancer l'ensemble des honoraires, et d'envoyer les documents d'adhésion à plusieurs présidents qui n'ont pas retrouvé lesdits documents.

Il est enfin demandé à chaque responsable de secteur de veiller à relancer les collègues.

### **3. Assistance juridique**

Marc Touchet apporte un 1<sup>er</sup> élément de réponse concernant une demande d'un accompagnement juridique lors de la réunion du secteur 4, et de réfléchir sur la mise en place d'une assistance juridique.

Il s'est rapproché de Me Dousset, lequel peut accompagner les districts demandeurs à s'orienter et avoir les bons réflexes sur une problématique de droit, hors champ social, celui-ci restant de la compétence de l'AE2F.

Il s'agit d'un conseil juridique, de rassurer le collègue en lui donnant les éléments de contexte et non de traiter le dossier qui relève d'une autre démarche individuelle.

Edouard Delamotte invite aussi le Président à regarder la police d'assurance du District / Ligue pour vérifier s'il ne bénéficie pas déjà d'une assurance juridique

Marc Touchet propose de prendre un forfait annuel de 10H avec l'avocat Florent Dousset, lequel s'engage à ne facturer que les heures effectivement consommées.

Le comité donne son accord.

### **4. Congrès 2024 à Beaune (13 au 15 septembre 2024)**

Daniel Durand nous informe de ses avancées, il sera en mesure de nous présenter un cadre lors de la réunion du 24 janvier.

### **5. Prochaines dates du Comité :**

Les dates des prochaines réunions sont rappelées :

-Le mercredi 24 janvier 2024.

-le vendredi 23 février 2024

-le mercredi 24 avril

-le mercredi 29 mai en Visio

### **6. Aide au District de la Côte d'Opale**

Pour faire suite la demande de Franck Poret, Président du District de la Côte d'Opale et suite à la solidarité exprimée par plusieurs Collègues en marge du Collège à Nice, Pascal Poidevin s'est rapproché de M Poret.

Il est rappelé que le département du Pas De Calais a subi de fortes inondations dues aux pluies diluviennes depuis quelques semaines. Plus de la moitié des clubs ont été durement impactés et de nombreux dégâts ont été recensés sur les installations sportives, vestiaires ou dans leur club house. Les dommages sont considérables et notamment en matériel (ballons, équipements, buts...etc). Certains clubs ont tout perdu.

Avec l'aval de Franck, il est possible de venir en aide aux clubs, en faisant un virement directement auprès de l'équipementier, SARL FormulClub, Avenue des Censives 60000 TILLE

(RIB en annexe) et en informant le District de la Côte d'Opale du soutien sur la messagerie suivante : [fporet@cotedopale.fff.fr](mailto:fporet@cotedopale.fff.fr)

Le District de la Côte d'Opale pourra procéder aux commandes d'équipements en fonction des besoins exprimés par les clubs qui sont actuellement consultés. La livraison des équipements aux clubs se fera personnellement par Franck Poret.

Le président rappelle qu'il est aussi possible de transmettre les dons directement au District de la Côte d'Opale.

Peu importe le choix des collègues, le plus important est de pouvoir apporter une aide à notre collègue et à ses clubs.

Avant de clôturer, le président Marc TOUCHET précise que la prochaine réunion sera commune avec le Bureau du Collège des Présidents de districts le 15/12 dès 14h30 au siège de la Fédération jusqu'à 17h30. (L'assemblée de l'Ae2f se déroulant à 18 heures)

Fin : 16H00